

Extension de la procédure de conciliation jusqu'au 9 septembre 2025

Point sur la situation de Transition Evergreen

Paris – 25 août 2025

Transition Evergreen (FR0000035784 - EGR), fonds evergreen coté en France sur Euronext Paris dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone, fait un nouveau point sur sa situation à date à la suite de la publication de son dernier communiqué de presse en date du 23 juillet 2025.

Extension d'un mois de la procédure de conciliation de Transition Evergreen

Transition Evergreen rappelle être entré en procédure amiable de conciliation depuis le 9 avril 2025 pour une durée initiale de quatre mois (jusqu'au 9 août 2025).

Cette procédure vise à (i) permettre à Transition Evergreen d'engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé, (ii) poursuivre les discussions déjà engagées pour la mise en place de financements pour Transition Evergreen et ses participations, et (iii) poursuivre les projets de cession des participations du fonds dans les secteurs biogaz et bois.

Les discussions, menées de façon concertée par la direction et le comité ad hoc de Transition Evergreen, se poursuivent tant avec les créanciers obligataires que sur d'éventuelles cessions. La priorité de Transition Evergreen demeure de finaliser une solution, que ce soit par un investissement, une négociation de dette et/ou une cession d'actifs, lui permettant de disposer de la trésorerie nécessaire au cours des prochains mois afin de continuer les négociations avec ses créanciers dans le cadre de la procédure de conciliation. Si toutefois Transition Evergreen n'arrivait pas à finaliser très rapidement une solution lui permettant de financer son fonctionnement au cours des prochains mois, cette situation remettrait en question la poursuite même de son activité et donc toute issue positive dans le cadre de la procédure de conciliation.

Afin de permettre de mener à bien ces discussions, le conciliateur a décidé une extension d'un mois de la période de conciliation, pour la porter jusqu'au 9 septembre 2025, extension entérinée par le Tribunal des activités économiques de Paris.

Evolution de la composition du Conseil d'administration de Transition Evergreen

Transition Evergreen annonce la démission de Catherine Orphelin (administratrice indépendante) et George-Henri Levy (censeur) de leurs mandats d'administrateurs de la société, respectivement pour motifs personnels et pour raisons de santé.

Consécutivement à ces mouvements, le Conseil d'administration de Transition Evergreen est désormais constitué de sept membres, dont trois administrateurs indépendants.

Pour rappel, le Conseil d'administration de la société a mis en place le 10 avril 2025 un comité ad hoc afin de suivre la procédure de conciliation. Le comité ad hoc est composé de Jean-Michel Laty, administrateur indépendant et Président du Comité d'audit, Frédéric Flipo, administrateur et

membre du Comité d'audit, Vincent Robert, administrateur indépendant, et Bruno Le Moal, invité par le Conseil d'administration à intégrer le comité ad hoc en tant qu'expert.

Par ailleurs, Transition Evergreen a initié une réflexion pour faire évoluer son organisation au cours des prochains mois, que ce soit en renforçant la direction générale (via une dissociation des fonctions de Président et de Directeur général ou en nommant un ou plusieurs Directeurs généraux délégués) ou en se donnant les moyens opérationnels de suivre et de gérer ses détentions dans ses participations par le renforcement de ses effectifs salariés. La société tiendra ses actionnaires informés de ces évolutions dans les prochaines semaines.

Maintien de la suspension de la cotation de l'action Transition Evergreen

La cotation de l'action Transition Evergreen sur Euronext Paris est suspendue depuis le 9 avril 2025. La cotation pourra reprendre dès que Transition Evergreen disposera d'une visibilité suffisante sur sa situation financière et sera en mesure d'en informer le marché.

La date exacte de reprise de cotation sera précisée par voie de communiqué de presse.

À propos de Transition Evergreen

Transition Evergreen est un fonds evergreen coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone. Transition Evergreen est coté sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784). Transition Evergreen est éligible PEA-PME.

Plus d'informations sur www.transition-evergreen.com.

Contacts

Transition Evergreen RI@transition-evergreen.com	Relations Investisseurs ACTUS finance & communication Anne-Pauline PETUREAUX T : +33 (1) 53 67 36 72 apetureaux@actus.fr	Relations presse ACTUS finance & communication Anne-Charlotte DUDICOURT T : +33 (1) 53 67 36 32 acdudicourt@actus.fr
---	--	---

Avertissement

Nous rappelons que tout investissement comporte un risque de perte en capital total ou partiel. Pour de plus amples informations concernant les risques afférents à un investissement dans le portefeuille, veuillez-vous reporter à la section « Facteurs de Risques » de l'URD.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier, le niveau de reporting des participations peut être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).

Il est également rappelé que les performances passées ne présagent pas des performances futures et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.